

HORAIRE DES MESSES

Eglises	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Choulex	18h30	18h30	18h30		18h30		18h30
Collonge					9h	9h	11h
Corsier		9h					9h30
Hermance						18h	
Meinier				8h30	8h30		11h
Presinge							9h30
Puplinge						18h	
Vandoeuvres							11h
Vésenaz			9h	9h30		18h	

ANNONCES

Chaque jeudi, **groupe de prière** en l'église de Puplinge à 20h (sacristie). Chapelet et méditation de la bible

Adoration après la messe de 18h30 tous les premiers lundis du mois et tous les mercredis à l'église de Choulex

Prêtres répondants

P. Slawomir Kawecki : slawomir.kawecki@cath-ge.ch - 079 250 72 43

(Choulex-Vandoeuvres, Collonge-Bellerive, Corsier-Anières, Hermance)

P. Ernest Janczyk : ernest.janczyk@gmail.com - 079 373 78 89

(Meinier-Gy-Jussy, Presinge-Puplinge, Vésenaz)

P. Claude Bonaiti : clbonaiti@gmail.com - 077 442 06 63

Secrétariat UP Arve-Lac

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h

Tél : 022 751 12 90

Courriel : up.arve-lac@cath-ge.ch

Adresse : 11, route de l'Église - 1246 Corsier

www.arvelac.ch

EGR EGLISE CATHOLIQUE
ROMAINE - GENEVE

UNITE PASTORALE
Arve-Lac

Choulex-Vandoeuvres, Collonge-Bellerive, Corsier-Anières, Hermance,
Meinier-Gy-Jussy, Presinge-Puplinge, Vésenaz

FEUILLE DOMINICALE

Du 11 au 24 mars 2018

Fais que nous n'entrons pas en tentation

*A Pâques, les Suisses romands vont à leur tour adopter la nouvelle formulation du Notre Père. Dès le dimanche 1^{er} avril – ce n'est pas un poisson – nous dirons : « **Et ne nous laisse pas entrer en tentation** ». Un changement heureux, puisque « ne nous soumet pas à la tentation » donnait trop l'impression que Dieu nous met dans la tentation ou pire nous tente lui-même. Or, comme le dit l'apôtre : « Dans l'épreuve de la tentation, que personne ne dise : 'Ma tentation vient de Dieu'. Dieu, en effet, ne peut être tenté de faire le mal, et lui-même ne tente personne » (Jacques 1,13).*

Pourtant, cette traduction n'était pas erronée. Le verbe employé dans le texte original grec, eisenégkêis, de eispheirô signifie littéralement « porter dans, amener dans », confirmé par le latin non inducas in tentationem : ne nous induit pas en tentation.

Or, Jésus n'a pas transmis sa prière en grec. En hébreu et en araméen, la langue parlée par Jésus, il y a une forme causative qui n'existe pas en grec. Ainsi, le verbe entrer (forme active) devient faire entrer à la forme causative. La négation de « fais-nous entrer » peut porter sur le premier verbe : « ne nous fais pas entrer », ou sur le second : « fais que nous n'entrons pas » en tentation. C'est probablement ce que Jésus a voulu dire, mais cela n'a pas été correctement retranscrit en grec. Les plus anciens se souviennent de : « ne nous laissez pas succomber à la tentation ». Cette traduction était préférable. Nous allons retrouver ce sens avec la nouvelle formulation.

Bonne montée vers Pâques, et que le Ressuscité nous aide dans notre lutte contre toute forme de tentations !

Abbé Pascal Desthieux, Vicaire épiscopal

UNITÉ PASTORALE

Semaine Sainte

Mardi Saint - 27 mars

Concert de la semaine sainte à 19h30 à l'église de VÉSENAZ

Jeudi Saint - 29 mars

20h Messe et Adoration jusqu'à 23h à COLLONGE
20h30 Messe et Adoration jusqu'à 23h à MEINIER
20h30 Messe et Adoration (+confessions) jusqu'à 24h à PUPLINGE

Vendredi Saint - 30 mars

10h Chemin de Croix à VÉSENAZ
10h - 15h Adoration du Saint Sacrement à COLLONGE

Liturgie de la Passion

15h COLLONGE, MEINIER, PRESINGE
17h30 HERMANCE
20h Veillée de prière - chemin de Croix à CHOULEX

Samedi Saint 31 mars - Vigile Pascale

18h HERMANCE
20h30 VÉSENAZ
21h CORSIER
21h30 CHOULEX

Dimanche de Pâques - 1 avril

9h30 CORSIER, PUPLINGE
11h VANDOEUVRES, COLLONGE, MEINIER

Lundi de Pâques - 2 avril

18h30 Messe à CHOULEX

Soupe de Carême

16 mars à Corsier Messe à 18h30, soupe et chemin de croix à 20h

Rencontres de Carême

13 mars à 20h15 au temple de Chêne-Bougeries

Notre Père: avec Nicolas de Flüe, un chemin de miséricorde et de paix"

20 mars à 20h15 en l'Eglise Evangélique de Coligny

"Donner du sens à la vie". Spectacle de danse et méditation

Célébration pénitentielle

Jeudi 22 mars à 15h

Eglise de VÉSENAZ

Messe supprimée à Corsier le mardi 27 mars à 9h, en raison de la Messe chrismale qui aura lieu à la Basilique Notre-Dame de Lausanne.

Les messes des Rameaux et de la Passion (24 et 25 mars), seront célébrées aux horaires habituels des messes dominicales.

Passage à l'heure d'été durant la nuit de samedi 24 mars



AGENDA DES PAROISSES

Dimanche 11 mars

11h COLLONGE - Messe des jeunes avec les chants de Taizé

Lundi 12 mars

20h CHOULEX - Conseil de paroisse Choulex-Vandoeuvres à la cure
20h15 COLLONGE - Conseil de paroisse à la cure
20h COLOGNY - Séance de préparation au mariage avec frère Claude

Mardi 13 mars

13h30 VÉSENAZ - Conseil de communauté à la salle paroissiale

Mercredi 14 mars

20h CORSIER - Assemblée de la chorale de Corsier-Anières à la salle paroissiale